

UNIVERSITE ARTOIS

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Assistant-e ingénieur-e d'exploitation d'instrument, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE ARTOIS, session 2026**

La Présidente de l'Université d'Artois,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'exams professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'exams professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

**DÉCIDE :**

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Assistant-e ingénieur-e d'exploitation d'instrument, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE ARTOIS, au titre de l'année 2026 :

Monsieur LEBLANC Alexandre, professeur des universités, président, Université d'Artois, Béthune.  
Madame HARLE Anna, ingénieures d'études, experte, Upjv, Amiens.  
Monsieur LE GRAND Kélig, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur e, Université d'Artois, Arras.

Fait à Arras

, le 17/06/2026



La Présidente de l'Université d'Artois

Anne DAUQUET-CAGEY